



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Exercice 2009

Article budgétaire : 2/1390/7410/005 titre n°3

Relevé et Rôle Supplétif

de l'impôt foncier pour les exercices 2006, 2007 & 2008

au montant de EUR ---- 29.015,20 € ----
(en toutes lettres) vingt-neuf mille quinze euros et vingt cents

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 3 août 2009

Le chef de service,

ff

Le présent rôle des exercices 2006, 2007 & 2008 a été arrêté à la somme de vingt-neuf mille quinze euros euros et vingt cents par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du 1.9.09.

Le collège des bourgmestre et échevins,

No

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de vingt-neuf mille quinze euros et vingt cents

Esch-sur-Alzette, le 25.9.09

Le conseil communal,

Le président, H

Le secrétaire,

No

Vu et

Luxembourg, le

Ville d'ESCH-SUR-ALZETTE
 Service: FACTURATION

Rôle supplétif de l'impôt foncier 2006

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A			0
	B1			0
	B3	86,25	600%	517,5
	B4			0
A déduire	A			0
	B1			0
	B3			0
	B4			0
Total:				517,5
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régi. gr.-d. du 27 août 1977				
Montant total du rôle				517,2

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No

Ville d'ESCH-SUR-ALZETTE
 Service: FACTURATION

Rôle supplétif de l'impôt foncier 2007

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A			0
	B1	45	900%	405
	B3	99	600%	594
	B4	21,35	300%	64,05
A déduire	A			0
	B1			0
	B3			0
	B4			0
Total:				1063,05
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régl. gr.-d. du 27 août 1977				0,75
Montant total du rôle				1062,3

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No

Ville d'ESCH-SUR-ALZETTE
Service: FACTURATION

Rôle supplétif de l'impôt foncier 2008

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A			0
	B1	2471,17	900%	22240,53
	B3	723,54	600%	4341,24
	B4	285,61	300%	856,83
A déduire	A			0
	B1			0
	B3			0
	B4			0
Total:				
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régl. gr.-d. du 27 août 1977				27438,6
Montant total du rôle				27435,7

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No